

CLUB DE TIR CHATILLONNAIS

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2022

Le 30 septembre 2022, à 20 heures salle des Conférences en Mairie de Chatillon sur Seine, les membres de l'Association se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation faite, par courriers, mails et par le biais du site Internet du Club, par le Comité d'Administration comme le stipulent les statuts.

L'assemblée est présidée par Florentin Urruty qui remercie les membres présents à cette assemblée générale, remerciements s'adressant aussi à :

- Monsieur Lejour Maire Adjoint en charge de la Jeunesse et des Sports*
- Monsieur Grosjean représentant de l'OMS*
- Monsieur Lemaire Maire de Chatillon sur Seine*
- La ville de Chatillon sur Seine pour son soutien financier et le prêt du local abritant l'Ecole de Tir*
- La commune de Gommeville et son conseil municipal*

Il a été établi une feuille d'émargements signée par les adhérents présents (feuille répertoriant aussi les pouvoirs). Le quorum de 30 % étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour ci-dessous, et le Président déclare donc la séance ouverte :

*Approbation du PV de l'AGO 2021
Rapport moral du Président
Rapport d'activités des deux sections
Rapport financier
Election des Commissaires aux comptes
Election du Tiers sortant
Tarifs des cotisations annuelles
Questions diverses*

Vote pour l'approbation du PV de l'assemblée générale 2021

Ce PV a été porté à la connaissance des adhérents par voie d'affichage sur le site de Gommeville, à l'Ecole de Tir et sur le site Internet du Club www.clubdetirchatillonnais.fr; le Président propose à l'assemblée d'approuver ce PV

Ce PV de l'assemblée générale 2021 est approuvé à l'unanimité.

Rapport moral du Président

Le Président remercie les membres du bureau et comité d'administration pour leur implication dans le respect des règles qui nous étaient, et sont toujours, imposées pendant les séances d'entraînement. Ces mêmes membres assurent les permanences sur les pas de tir de Gommeville et à l'Ecole de Tir de Chatillon sur Seine

Les permanences ont été modifiées comme suit :

Lundi / mercredi de 14 à 17 h 00

Samedi matin à l'Ecole de Tir de 9 à 12 h 00

*Samedi de 9 à 12 h 00 et 14 à 17 h 00 à Gommeville **hors période de chasse***

Dimanche matin étant supprimé pour le confort des habitants de la commune de Gommeville

Notre effectif, stationnaire, est actuellement de 192 adhérents répartis comme suit :

146 Cible et 46 Ball Trap

Bonne fréquentation et ambiance conviviale

Jean Claude Cartieri, Paul Lonchay et le Président Florentin Urruty sont allés en formation « EDEN » à Chalons sur Saône, ce qui nous permet de mieux gérer pour nos adhérents et nous-mêmes l'application de ce nouveau protocole.

Après consultation des membres du comité d'administration le club s'est doté d'un outil informatique portable PC et imprimante qui nous permettent d'intervenir sur place (stand ou Ecole de Tir) auprès de la FFTir /EDEN, et, dans quelques temps le SIA

*Les travaux de secrétariat en deviennent plus aisés et plus rapides
Quelques-uns de nos adhérents ont pu être dépannés « en direct »*

Pour répondre à un questionnement sur cet achat : comment faisait-on avant ?

Les travaux étant effectués sur un ordinateur et un compte privés il convenait de créer un compte propre au club de tir Chatillonnais. Et devenir ainsi indépendant

Cette mesure était nécessaire en prévision d'un passage de relais de fonctions.

Nous vous rappelons ici la nouvelle adresse mail :

tir.chatillonnais@gmail.com

Comme évoqué par le Président, le bureau « vieillissant » en partie, devra un jour ou l'autre être modifié, les bonnes volontés seront les bienvenues il en va de la pérennité du Club....

La situation financière est bonne, Denis Plassard informera les participants à la suite.

Aucun travaux n'a été effectué cette année sur les pas de tir, nous attendons pour cela le renouvellement du bail.

Le Président remercie le Trésorier pour la bonne gestion de la trésorerie et du site internet de l'association.

Rapport d'activités cible

Comme chaque année nous avons participé au forum des associations organisé par l'OMS, avec l'aide de quelques adhérents nous avons pu faire connaître notre discipline, ce qui nous a permis le recrue de quelques membres notamment à l'Ecole de Tir

Notre Ecole de Tir a repris son activité le 10 septembre avec 10 jeunes adhérents

En mars 2022 quatre jeunes ont représenté les couleurs du Chatillonnais en participant aux départementaux à Beaune et régionaux à Chalon sur Saône. Ils se sont bien classés car deux ont été sélectionnés pour le championnat de France à Montluçon ou ils ont fait des résultats honorables.

Le Président remercie aussi les parents pour leur implication et accompagnement dans ses déplacements.

Le Président donne la parole à Denis Plassard pour le rapport financier et le rapport d'activités Ball trap

Rapport financier

Résultats financiers du club par section :

- La section Cible termine l'exercice avec un résultat positif de 5001,64 euros et une trésorerie de 27281,82 euros

- La section Ball Trap termine l'exercice avec un résultat positif de 8026,51 euros et une trésorerie de 28431,56 euros

Le bilan consolidé fait donc apparaître un résultat positif de 13028,15 euros et une trésorerie de 55713,38 euros

Comme chaque année les comptes détaillés seront publiés sous huitaine sur le site du club. Mais s'il y a des questions Denis Plassard peut y répondre dès maintenant.

Ces comptes ont été contrôlés et approuvés le 19 octobre par Robert Tallandier commissaire aux comptes.

Rapport d'activité Ball-Trap

Concernant la section Ball-Trap, la saison 2022 a été une très bonne année tant au niveau sportif que financier.

Le nombre de licenciés a progressé de 12% soit 46 licenciés.

Le Comité régional de Bourgogne Franche-Comté nous a confié l'organisation du championnat régional de Compak qui a réuni 75 tireurs et l'organisation de l'open de Bourgogne Franche-Comté qui lui a réuni 70 tireurs. Comme chaque année nous avons organisé notre concours toutes disciplines fin juillet.

Sur le plan sportif, les tireurs du club ont réalisé une excellente saison. Félicitations tout d'abord à Thomas Martin pour sa victoire au scratch à l'Open de Bourgogne Franche-Comté de Compak et son titre de champion BFC série 3 en parcours de chasse. Félicitations à David Bredelle pour sa troisième place au scratch à l'Open BFC de parcours de chasse et son titre de champion BFC série 2 dans la même discipline. Félicitations également à Mathys Mercier, Nicolas

Sommier et Denis Plassard pour leurs titres de champions BFC respectivement en catégorie cadet, série 4 et vétéran.

Des énormes félicitations et un grand bravo à Antoine Puissant champion de France de parcours de chasse en série 3. Trois années de tir et déjà 2 médailles au niveau national après sa seconde place en 2021 en série 4.

Sur le plan financier, la trésorerie n'a jamais été aussi bonne mais ceci est dû à l'absence d'investissements machines en attendant la décision de la commune de Gomméville sur le renouvellement du bail. Compte tenu de notre trésorerie nous avons soutenu les tireurs tout au long de l'année en leur faisant bénéficier d'une remise de 10% sur un stock de cartouches que nous avons acheté en fin de saison dernière. Pour rappel le prix des cartouches de Ball-Trap les moins chères est passé de 42€ en 2021 à 58€ en 2022 soit une augmentation de 38%. Pour la prochaine saison, nous avons décidé à l'unanimité du Conseil d'administration et à l'unanimité des tireurs de Ball-trap de modifier nos tarifs. En effet, le prix des pigeons d'argile est passé de 0.07cts en 2021 à 0.10cts en 2022 soit 42% d'augmentation. Le fuel nécessaire au fonctionnement de notre groupe électrogène a augmenté de 100%. Depuis le passage à l'euro, nous n'avons jamais augmenté nos tarifs. Le prix de la série de 25 plateaux passera, pour la saison prochaine, de 5€ actuellement à 6€ pour un licencié adulte du club. Pour les jeunes la série passera de 3.5€ à 4€. Pour les licenciés extérieurs et sauf accord avec des clubs partenaires, la série passera à 8€. Le prix de la licence avec carte club sera de 95€. Je vous remercie de votre attention et vous souhaite à tous une bonne saison 2023.

A la suite de l'intervention du Trésorier, le Président reprend la parole pour aborder d'autres points.

Election des Commissaires aux Comptes

A l'unanimité, Mrs Aurélien Defrance, Robert Tallandier, Jacques Paingat, Arthur Fumey sont reconduits dans leur fonction de commissaires aux comptes.

Cette liste est approuvée à l'unanimité

Election du tiers sortant

Conformément aux statuts, le vote du tiers sortant est proposé à l'assemblée qui décide à l'unanimité de voter à main levée.

Sont sortants :

- *CARTIERI Jean Claude (se représente)*
- *HUEBRA Fabien (se représente)*
- *DELPERIE Michel (se représente)*
- *COLLIER Jean Bernard (se représente)*
- *GAUNIN Maurice (démissionne)*
- *GUILLAUME Lionel (se représente)*
- *MEUX Thierry (démissionne)*

Se présentent :

- *PUISSANT Antoine*
- *HUEBRA Andres*

Le Président consulte l'assemblée pour savoir si il y a des volontaires pour le conseil d'administration, sans nouvelles candidatures le Président propose à l'assemblée de voter la liste ainsi modifiée.

Cette liste est approuvée à l'unanimité et le conseil d'administration reconduit dans ses fonctions

Le Président remercie les votants pour leur confiance dans l'équipe dirigeante

Tarifs des adhésions

Licence adulte : 133 €

Licence couple : 204 €

Licence Jeune : 62 €

2ème Club : 60 €

Licence BT : 95 €

Invité : 5 €

Carnet de Tir:7 €

Feuille Verte : 5 €

Cible 50x50 : 0,50 €

Centre cible : 0,30 €

Le Président donne la parole aux représentants de la ville de Chatillon sur Seine

Nous recevons leurs félicitations pour les résultats sportifs qui font honneur à la ville

Félicitations également pour la gestion financière de l'association ainsi que pour l'implication des participants à cette assemblée

Questions & Infos diverses

Pas de questions diverses de la part des membres présents

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie à nouveau l'assemblée pour son attention et lève la séance à 20 h 30

*Le Président
Florentin Urruty*

*Le Secrétaire
Paul Lonchay*

